

de ces subterfuges. Le pontife avait certainement les contrées du Levant en vue, mais il lui était impossible d'y porter ses armes, tant qu'il n'aurait pas fait rentrer cette île dans l'ordre. Il fallait s'assurer d'elle avant de marcher contre les Turcs, et il confiait entièrement l'entreprise présente et future à l'Aragonais, devenu le champion de l'Église. Les choses ainsi arrêtées, chacun se rendit à son poste ; Jacques se dirigea vers la Catalogne, pour préparer l'armée ; rangé sous l'étendard de Charles, et satisfait des terres et du château d'Acì que le Pape lui avait donnés en fief, Roger de Loria alla reprendre, dans les eaux de Naples et à l'ombre d'un nouveau pavillon, le sceptre de la mer¹ ; Jean de Procida renvoyé en possession de ses terres, dans le royaume de Naples, demeura à Rome avec l'inconsolable Constance. On ne sait si cette princesse y mourut : quelques-uns croient qu'elle finit ses jours à Barcelonne, cinq années après, et qu'elle y fut inhumée dans l'église des Frères-Mineurs.

Tandis que Boniface s'efforçait de renverser Frédéric du trône de Sicile, celui-ci ne s'endormait pas et cherchait, par de sourdes intrigues, à lui susciter des ennemis. Le puissant patriciat romain lui était

¹ Special. lib. 3. c. 20. 21. 22.

bien connu ; il savait de quelles peines il avait toujours abreuvé les pontifes ; il se souvenait de ces Frangipani, si turbulents, si batailleurs, lors de la guerre de Henri VIII contre Rome ; le dévouement avec lequel ils avaient servi ainsi que les Colonne les fureurs impies de Frédéric II, ce persécuteur de l'Église, lui était encore présent à l'esprit. Il n'ignorait pas que, dans les moments critiques, les coups portés au souverain par une main domestique pouvaient être mortels. Il se mit donc en quête des seigneurs de Rome qu'il pourrait, avec le plus d'avantage, attacher à sa cause et lancer contre Boniface. Il y avait les Cajétan, les Savelli, les Ursins, les Colonne et d'autres puissants seigneurs dont l'esprit superbe était prêt à tout, capable de tout, quand le Pape les rappelait aux devoirs de la justice, ou quand l'aiguillon de l'orgueil les pressait ; menaçants comme eux, leurs châteaux escarpés et voisins de Rome, étaient un danger perpétuel pour cette ville elle-même. Ces fiers barons s'étaient toujours montrés avarés, envers la patrie, des services que la féodalité rendit dans le moyen âge. Ils possédaient des vassaux ; mais, au lieu de les exercer aux doux soins des champs, ils les épuisaient dans des combats honteux et sauvages. Ils se tournaient et retournaient cruellement dans le corps de l'État, corrom-

pant le peuple, dont ils faisaient l'instrument de leur passion pour le pouvoir et pour l'or, ennemis du pontife dans lequel ils rencontraient un obstacle à leurs perversités. Tout prince équitable pouvait, lorsqu'une guerre extérieure le menaçait, se renfermer dans son domaine, tranquille sur l'intérieur, et veiller au-dehors; mais le pape harcelé au-dehors, avait toujours à craindre au-dedans. Il ne faut pas attribuer à une autre cause, en effet, les diverses résidences de Boniface, tantôt à Anagni, tantôt à Orviète, tantôt à Velletri : il était toujours en alerte, toujours en garde contre ces puissants seigneurs, qui, d'un moment à l'autre, pouvaient soulever le peuple contre lui, comme le vent soulève la poussière. A leur tête se trouvaient les Colonne que les faveurs excessives du pape Nicolas IV, qui était de cette famille, avaient élevés au sommet de la grandeur, et que soutenaient Pierre et Jacques, cardinaux de la St^e-Église. Mais pour procéder avec ordre dans le récit des luttes survenues entre Boniface et les Colonne, il faut remonter un peu plus haut.

Les principaux membres de la famille Colonne étaient, en 1201, Giordano et Odon, que, pour le distinguer des autres, nous appellerons Odon II. Il est probable que leur père était Odon, seigneur de Palestrine. Patrons de cette ville, ils possédaient la

Colonne, Capranica, Zagarolo, Gallicano, et le pays alors habité¹ de St-Constance et de St-Jean in Camporario. Chacun d'eux eut un fils; celui du premier se nomma Pierre, celui du second fut Odon III. Le partage des biens paternels devint, entre les deux cousins, la première cause de leurs querelles. En 1252, le préfet de Rome² essaya de les concilier en assignant la part de chacun : mais, ils ne furent pas satisfaits et continuèrent leurs scandaleux débats. A la fin, ils choisirent pour arbitre un certain frère Jean, religieux Dominicain, leur parent commun, et s'en tinrent à son jugement. Pierre eut le domaine de Gallicano, de St-Césaire et de Camporario; Odon III celui de Palestrine, de Capranica, de Zagarolo, de Colonne et des autres fiefs. Un acte des archives du connétable Colonne, publié par Petrini, fait mention de ces circonstances. Il est certain que les plus puissants d'entre les Colonne furent ceux de Palestrine, dont nous pouvons considérer Odon III comme le chef, et c'est à sa descendance que nous nous arrêterons. Giordano, fils d'Odon III, eut cinq enfants, Jacques Colonne, le cardinal, Jean, Odon, Matthieu et Landolphe, qui tous furent pourvus de riches seigneuries : c'étaient Palestrine, le Mont,

¹ Petrini. Mem. Prenesti. ad ann. 1201. p. 132.

² Ib. ad annum 1252. p. 135.

Capranica, la Colonne, Zagarolo; plus, la moitié de la villa de Pietraporto et de la ferme d'Algido. Pour rester en paix, les frères choisirent, d'un commun accord et par un acte authentique du 28 avril 1252¹, le cardinal Jacques en qualité d'administrateur de ces fiefs : Petrimi a retrouvé dans les archives Barberini, cet acte qui donnait des pouvoirs exorbitants au mandataire. Dans l'intervalle qui s'écoula de 1292 à 1297, Jean, puîné d'Odon, mourut, laissant pour héritiers de sa part six fils, Pierre, qui fut cardinal, Étienne, Jean, Jacques, dit Sciarra ou Querelle, Odon et Agapit. Or, il arriva que Jacques, le cardinal, profitant des pouvoirs qu'on lui avait donnés pour l'administration du patrimoine commun, s'en empara, de concert avec ses neveux que nous venons de nommer, et dépouilla complètement ses frères qu'il réduisit à un état voisin de la pauvreté². Jacques, indigne usurpateur, et les fils de Jean, ses neveux, demeurèrent donc seuls maîtres des fiefs de la maison Colonne, et conséquemment de Palestine, et ce sont eux que nous verrons aux prises avec le pontife.

Les causes de la querelle survenue entre Boniface et les Colonne sont assez claires, et nous ne pour-

¹ Voir le Doc. M.

² Voir le Doc. N.

rions nous expliquer la grande divergence d'opinion des historiens à cet égard, si nous ne savions que l'histoire n'a pas de plus grand ennemi que l'esprit de parti; lorsque la vérité déplaît, on l'obscurcit, on la dénature jusqu'à ce qu'on lui ait donné la couleur du mensonge, ou bien on se livre méchamment aux conjectures, afin d'en tirer un jugement favorable à ses préventions. Cet esprit a guidé la plupart des auteurs qui ont décrit la fameuse lutte des Colonne et de Boniface, beaucoup agissant par malice, beaucoup suivant en aveugles. Ferreto de Vicence et Pepin, gibelins très-ardents, rapportent, et ils ont pour eux tous ceux qui mettent leur gloire à flétrir un pape, que Boniface nourrissait secrètement dans son cœur une profonde rancune contre la famille Colonne, parce que Jacques et Pierre, oncle et neveu, lui avaient refusé leurs suffrages à son élection. Saint Antonin raconte, au contraire¹, que ces deux cardinaux avaient été les premiers à voter pour Boniface; et un fait incontestable prouve évidemment que cette seconde opinion est la vraie. Car, si, depuis le conclave, Boniface et les deux cardinaux eussent été ennemis pour une raison aussi grave, assurément le premier ne serait pas allé se

¹ Chron. ad an. 1295. par. 3. tit. 20.

jeter entre les mains des seconds, quand, élu pape et se rendant à Rome, il logea au château de Zagarolo, dont Jacques était seigneur, et ce dernier ne lui aurait pas offert une cordiale hospitalité¹. Rien ne prouve qu'il existât alors d'inimitiés entre la famille des Cajétan et celle des Colonne, ni, par conséquent, que Boniface s'en soit plus tard tyranniquement vengé. Il n'y a pas plus de vraisemblance dans l'opinion de Benvenuto d'Imola qui, commentant le vingt-septième chant de l'Enfer du Dante, raconte qu'un neveu du Pape alluma le feu de la discorde entre les Colonne et Boniface par sa passion pour la femme de Jacques surnommé Sciarra, à l'honneur de laquelle il tendit des pièges. Les Colonne furieux n'auraient pas manqué de dévoiler cet attentat d'un Cajétan lorsqu'ils remplirent toute l'Europe de leurs calomnies contre Boniface et sa famille. Leur silence démontre qu'aucune de leurs femmes n'avait eu à subir cette outrageante épreuve.

Mais, en scrutant plus profondément les documents historiques de l'époque, il nous semble clair, malgré les opinions précitées, d'après lesquelles Boniface

¹ Et post electionem... in castro tunc ipsorum (Columnensium) quod Zagarolum dicitur, et quod per dictum Jacobum tunc temporis tenebatur... hospitati fuerimus confidenter. Bull. ap. Rayn. ad an. 1297. n. 39.

aurait été l'agresseur, que ce rôle fut au contraire celui des Colonne. En effet, quoique Boniface et les deux cardinaux fussent en paix, et même amis, par suite de l'appui que ceux-ci avaient donné à son élection, il y avait pourtant entre les Colonne eux-mêmes une guerre sourde que la faiblesse d'une des parties et la supériorité de l'autre empêchaient d'éclater, et qui devait brouiller le Pape avec les membres les plus influents de cette famille. Nous nous vu que Jacques, cardinal de St^e-Marie « in via lata, » d'accord avec ses cinq neveux et abusant de la confiance que ses frères lui avaient témoignée en le chargeant d'administrer leurs biens, les avait réduits à la misère, en leur ravissant ce que l'équité l'obligeait de conserver. Or, la position élevée des Colonne et la sévérité avec laquelle Boniface veillait à la distribution de la justice sans acception de personnes, n'avaient pas permis à ces injustices domestiques de rester si secrètes qu'il n'en eût entendu parler. Nous ne savons si les victimes de Jacques portèrent leurs plaintes au pied du trône pontifical; mais il est certain que le Pape intervint paternellement pour mettre un terme à la tyrannie de ce cardinal et à l'infortune des opprimés. Il régla que chacun eût sa part du patrimoine commun; que Jacques cessât de l'administrer; qu'on cédât aux

neveux quelque chose en sus de ce qui leur revenait de droit, afin de les disposer à rendre ce qu'ils avaient usurpé. Tels étaient les arrangements imposés par Boniface au cardinal et à ses neveux qui se trouvaient présents : mais, au lieu de voir dans ces mesures l'amour de la justice et de faire un retour salutaire sur leur honteuse iniquité, ils refusèrent de se dessaisir du fruit de leurs rapines ; furieux et frémissants, ils s'éloignèrent du pontife, qu'ils ne revirent plus¹.

Parmi les neveux du cardinal irrité se trouvait Jacques, dit Sciarra, homme brutal et porté aux voies de fait ; il se vit arracher, avec plus de rage que les autres, les biens de ses oncles. Animé par la vengeance contre le pontife, dont la sentence avait cependant été si équitable, il ne rougit pas, lui noble, de se rabaisser au niveau du plus éhonté brigand ; il se mit en embuscade, avec des satellites, (à cette époque ils ne manquaient pas à la violence des grands), pour voler au Pape son riche trésor que l'on transportait d'Anagni à Rome. Il se composait de quatre-vingts charges d'or et d'argent². Le coup fut bien exécuté ; tout le bagage pontifical tomba en

¹ Rayn. 1297. 26.

² Chron. Foroliv.

son pouvoir, et il l'emporta dans sa retraite¹. Acte misérable d'une vengeance qui aveuglait Colonne jusqu'à le pousser à l'infamie. Il est bon de remarquer que le Pape ne dit pas un mot de cette grave injure dans la bulle « *Præteritorum temporum*² » où il se plaint de tous les crimes des Colonne ; comme pour montrer qu'insensible aux offenses privées qui lui étaient faites, il ne ressentait que celles qui, en l'atteignant, préjudiciaient à l'Église³.

Voyant donc le détestable esprit des deux cardinaux Jacques et Pierre et des autres neveux du premier, et convaincu par le brigandage d'Anagni que

¹ Quod Stephanus de Columna suum thesaurum fuerat depredatus ; propter quod inter ipsum Bonifacium et dictos Columnenses summa discordia extitit suscitata (Amalaricus. S. R. I. T. 3. p. 435.)

Il y eut à Rome une division et une guerre très-grande entre le pape Boniface et les Colonne, parce que ces derniers volèrent audit pape un très-grand trésor (Chronique de Bologne S. R. I. T. 18. p. 301).

Eodem anno Columnenses Romani accesserunt et derobaverunt magnum thesaurum auri et argenti Domno papæ Bonifacio (Chron. Estens. ib. t. 15. p. 344).

Nobiles etiam de Columna inimicos habebat, contra quos processit, quia Stephanus de Columna ipsius papæ fuerat prædatus thesaurum. (Georg. Stella. Annal. Genuens. lib. 2. ib. Tom. 18 p. 4020).

² Voir le Doc. O.

³ Giov. Villani. lib. 8. cap. 21. — Ptol. Luc. ann. brevi. S. R. I. Tom. XI. — Chron. Foroliv. S. R. T. Tom. 22.

ce n'était pas une famille à laisser sans surveillance, dans un temps où Rome était sillonnée par les nombreux émissaires de Frédéric de Sicile, envoyés pour tenter la fidélité de ses sujets, Boniface s'attachait à les observer avec beaucoup de soin. Par là, il acquit bientôt la certitude qu'ils faisaient bon accueil aux messagers de Frédéric, entretenaient des rapports intimes avec eux, et les favorisaient. Il ne voulut pas les aigrir en les punissant, quoiqu'ils le méritassent ; il s'en tint aux exhortations, aux prières et aux menaces : eux, de leur côté, continuèrent à conspirer avec les ennemis de l'Église. Jacques d'Aragon était éloigné et en retard ; Charles de Naples impuissant ; les Gibelins de toute l'Italie en agitation, par suite des événements de la Sicile et des menées de Frédéric ; lui-même, lui pontife, était menacé jusque dans Rome ; Boniface embrassa d'un regard tous les périls de cette situation et s'arrêta à un parti que tout homme prudent eût choisi. Il somma les cardinaux Jacques et Pierre Colonne de lui ouvrir les portes de Palestrine et de Zagarolo, et de permettre aux troupes de l'État de prendre garnison dans ces châteaux-forts, afin que les ennemis de l'Église ne s'y retranchassent point. La demande était pleine de modération et n'outrepassait en rien ce que tout prince est en droit d'exiger dans les dan-

gers publics. Les deux cardinaux se continrent en apparence ; mais ils excitèrent et appuyèrent secrètement leurs neveux qui répondirent par un refus formel aux ordres du Pape. Personne ne doutait que les deux cardinaux ne fussent les instigateurs de cette rébellion ; aussi, les moyens de douceur étant épuisés, Boniface, par une détermination vigoureuse et prompte, se disposait à punir. Il apprit que les Colonne, transportés de colère, méditaient contre lui une vengeance égale à leur désespoir, et que le cardinal Pierre, brisant tout frein, répandait hardiment le doute sur la validité de l'abdication de Célestin et conséquemment sur celle de l'élection du pontife qui lui avait succédé. C'était jeter la zizanie à pleines mains dans le champ de l'Église et lui préparer une affreuse moisson. Boniface redouta les malheurs d'un schisme ; la présence de Frédéric de Sicile, son ennemi, les mouvements du parti gibelin, l'impatience avec laquelle les rois supportaient sa vigueur à défendre les libertés de l'Église, tout lui disait que le foyer n'attendait que l'étincelle. Cependant, il ne frappa pas encore, il voulut s'assurer du fait pour y remédier plus énergiquement. Il envoya, le 4 mai, Jean de Palestrine, clerc de la chambre, vers le cardinal Pierre, pour lui intimer l'ordre de comparaître, le soir même, devant lui et quelques cardinaux,